

## COMMUNE DE SAINT-POINT \* 71520

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-POINT

### Procès-Verbal

Réunion de conseil municipal du  
Vendredi 14 Juin 2024 à 20h30

Date de mise en ligne :  
30 juillet 2024

Le mardi quatorze juin deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-POINT s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves QUELIN, maire.

**Etaient présents** : Pierre-Yves QUELIN, Maud GAND, Evelyne CINIER, Pierre-Marie DURIEZ, François-Xavier DUFOUR, Violaine MAILLET

**Etaient excusés** : Marcel EBERHART, Julie HUET

**Était absent** : Thomas LOISIER

**Procurations** : Marcel EBERHART (pouvoir à Violaine MAILLET), Julie HUET (pouvoir à Evelyne CINIER)

**Secrétaire de séance** : Evelyne CINIER

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h45. Il procède à l'appel des présents. Le procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024 a été approuvé par le maire. Il doit réglementairement être mis en ligne sur le site internet de la commune dans les huit jours qui suivent son approbation.

### 1) Visite des chantiers en cours

#### A – Maison au 1757 route du Lac

La visite a débuté par les parties extérieures (cours et jardin), puis les annexes de la maison (granges).

Nous avons poursuivi dans la maison avec la visite des 3 plateaux qui composent cette maison :

- 1<sup>er</sup> plateau : pièce de vie / cuisine / pièce d'eau
- 2<sup>ème</sup> plateau : sanitaire/ chambres
- 3<sup>ème</sup> plateau : comble potentiellement aménageable

Cette visite, a fait émerger quelques idées pour la future destination de ce bien.

Le choix de l'architecte va devoir être fait afin de pouvoir commencer à travailler sur les différents projets.

Les travaux de ce bien ne pourront pas commencer avant 2026.

#### B – Maison 1843 Route du Lac

Cette maison est sur 2 étages avec une petite cour. Une bâtisse accolée à ce bien a été achetée par la commune afin d'agrandir la pièce de vie du rez de chaussée.

L'architecte a travaillé sur le projet de réhabilitation de cette maison, le permis de construire a été déposé.

Les travaux pourraient potentiellement débuter en juin 2025 car nous devons attendre l'acceptation des dossiers de subvention déposés auprès du département.

#### C – Appartement en dessus de l'école

L'appartement a été rénové énergétiquement et esthétiquement. Au jour de la visite il restait un peu de plomberie à terminer et l'installation du poêle à granulés.

Quand les travaux seront terminés, un diagnostic énergétique sera réalisé pour valider l'amélioration et les subventions pourront être perçues.

#### D – Aménagements extérieur mairie

La préparation du terrain pour la réception des jeux est terminée. La livraison du baby-foot et de la table de ping-pong est prévue lundi 17 juin.

Le terrain de pétanque est terminé. Il est maintenant possible de l'utiliser librement par tous les administrés ou les

visiteurs du village.

Le mobilier va être prochainement installé et une fois le projet entièrement terminé la commune recevra les subventions promises par l'Etat.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h45.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au vendredi 26 juillet 2024 à 20h30.

Fait et délibéré en mairie,

Le maire,  
Pierre-Yves QUELIN



La secrétaire de séance,  
Evelyne CINIÉ

